

Un bien triste accident s'est produit dimanche, vers neuf heures du soir, au point d'arrêt établi près de l'avenue Champon à Fives, sur la ligne de Lille à Roubaix. Le contrôleur Bequet, âgé de 32 ans, est tombé de la banquette d'une voiture, si malheureusement, qu'il a été tué sur le coup. Il laisse deux enfants en bas-âges.

Toutes les voies qui conduisent à Loos ont été envahies ce matin par de nombreux Lillois qui se rendaient à N.-D. de Grâce. De la porte de Béthune jusqu'à mi-chemin de Loos, on voyait un grand nombre de marchands de comestibles dont les approvisionnement n'ont pas tardé à être épuisés.

Ceux de Loos n'ont pas été moins heureux. En quelques heures, il s'est distribué des quantités énormes de jambons, de petits pains, etc. Les tramways n'ont pas eu à se plaindre non plus. L'administration avait doublé le nombre de ses voitures, et toujours elles étaient au grand complet.

On sait que les contrôleurs de billets dans les trains de chemins de fer ont la très-périlleuse habitude, pour avancer leur besogne, de circuler le long de la banquette extérieure du convoi. Dimanche soir, vers huit heures, le nommé Pasquier, graisseur-contrôleur, attaché à la gare de Lille, a été victime de cette grave imprudence: le moins, c'est la seule explication possible du malheur qui lui est arrivé.

Son cadavre, affreusement mutilé, a été, en effet, retrouvé un peu après le passage du train de Lille à Roubaix, à l'entrée du faubourg de Fives, à la hauteur de l'endroit dit *avenue Champon*. On suppose que le malheureux Pasquier, en voulant passer d'une banquette à l'autre, aura perdu pied et sera tombé sous les roues des wagons. Il laisse un enfant d'environ un an et une jeune veuve sur le point d'accoucher. Il n'avait que 23 ans. (Mémorial).

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 27 MARS. — Marie Foucart, rue de l'Épée. — Raymond Bossut, rue du Château. — Elisa Vangette, rue de la Rondelle. — Maria et Edouard Vandebosche, jumeaux, rue de la Gaité. — Norbert Dhont, rue des Longues-Haies. — Léon Dancoette, rue St-Jean. — Jeanne Honoré, rue St-Jean. — Marie Dekydstpotter, de la Maguolierie. — Marie Delmothe, rue Vaucanson. — Emile Cousaert, rue de la Perche. — Oscar Meulard, place Chapal.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HONORÉ, qui, par oubli n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de HENRI-LOUIS-EUGÈNE HONORÉ, décédé à Roubaix, le 29 mars 1875, à l'âge de 15 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et salut d'âme qui auront lieu le mercredi 31 mars 1875, à 2 heures, en l'église du Sacré-Cœur. — L'assemblée à la maison mortuaire, au Cul-de-Four.

Un obit solennel du mois sera célébré le mercredi 31 mars 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ROSALIE ROLAND, décédée à Roubaix, le 12 janvier 1875, dans sa vingt-septième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mercredi 31 mars 1875, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur JEAN-BAPTISTE FAUVARQUE, époux de Dame GERMAIN, décédé à Roubaix, le 14 avril 1873, à l'âge de 73 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, le jeudi 1^{er} avril 1875, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Dame CATHERINE LOMBAERE, épouse de Monsieur ACHILLE PROUVOT, décédée à Roubaix, le 23 février 1873, à l'âge de 66 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE. — Le duc d'Areberg va un peu mieux, écrit-on de Louvain au *Journal de Bruxelles*; cette amélioration s'accroît à tel point que l'on commence à avoir une lueur d'espoir de le sauver.

Il est sérieusement question de constituer en Belgique une société semblable à celle créée récemment en Prusse dans le but de nourrir et héberger les petits oiseaux pendant l'hiver; le comité directeur est au trois quarts composé.

Par arrêt en date d'hier, la cour d'appel de Liège a déclaré nul et sans effet le testament par lequel le baron d'Accose de Botley aurait institué pour son légataire universel le sieur Joseph Jaumart, rentier, et annulé par le même arrêt les transactions conclues sur le dit testament par Jaumart avec parties des héritiers légaux.

Par arrêté royal de ce jour, la commission belge de l'Exposition internationale de Philadelphie en 1876 est ainsi composée: M. le baron G. de Woelmont, sénateur; Meus, député; Beco, ingénieur; Clerfeyt, chef de bureau au ministère de l'intérieur; Fayn, ingénieur; Ghys-Bruynell, industriel; J. Kindt, inspecteur général de l'industrie au ministère de l'intérieur; Morel, industriel; Parmentier, industriel, Romberg, directeur général de l'agriculture et de l'industrie au ministère de l'intérieur; D. D. Sauveur, directeur général de l'instruction publique; Schar, ingénieur en chef de l'administration des chemins de fer à Malines.

CHOSSET ET AUTRES

Une maman tend hier à un petit garçon de cinq ou six ans un sucrier rempli de sucre: — Prends-en un morceau, lui dit-elle. — Non, répondit l'enfant avec effort. — Pourquoi donc? — Parce que je prendrais le plus gros! avoua le jeune homme, en baissant les yeux.

CHOSSET ET AUTRES

— Voici un *à-peu-près* horrible, mais bien excusable. Le procureur général de X... monte en wagon à la station de*** avec ses trois filles, qui sont charmantes, et leur mère. Il n'y a qu'un voyageur dans le compartiment; tout à coup ce voyageur lève la tête et salue respectueusement le magistrat, qui reconnaît l'exécuteur des hautes-œuvres, devient livide, et, à la première station, entraîne sa famille dans un autre compartiment.

— Quel est cet homme? demandent les jeunes filles tremblantes. — Je ne sais; je ne le connais pas. — Si, papa, tu le connais; en le regardant, tu es devenu pâle comme un mort.

— Ah! tu crois? — J'en suis sûr, tu le connais; dis-nous qui c'est. — Serait-ce un criminel? demande la mère effrayée. — Non, mes enfants. Le procureur général ne veut pas dire la vérité; d'un autre côté, sa conscience s'oppose à un mensonge; et quand on le somme de nommer le sinistre voyageur, il répond en balbutiant: — Eh bien, mes enfants, c'est un chef de bureau au ministère de la justice!

Un joli mot que nous trouvons dans un livre anglais: — Lorsque en 1849 la reine Victoria fut sur le point d'être mère, le prince Albert dit à l'un de ses petits garçons: « Je crois bien, mon enfant, que la reine » te donnera bientôt un petit frère ou » une petite sœur. Lequel préférerais-tu? » Et l'enfant répondit après deux minutes de réflexion: « Si c'est la même » chose pour maman, j'aimerais mieux » un poney. »

On nous communique ce qui suit: — Grande-Chartreuse, 14 février 1864. « Je viens d'éprouver les heureux effets que produit votre huile de marrons d'Inde, et je désire en procurer à quelques-uns de mes confrères qui sont sujets à la goutte. Avez-vous un dépôt à Rome et, si possible, en acheter 7 Dans le cas contraire, je vous prie d'en adresser un demi-flacon au P. Rivara, supérieure de la Chartreuse de Rome, et un demi-flacon au P. Braconia, supérieur de la Chartreuse de Triulzi, près Frosinone (Etat Pontificaux). Je vous rembourse moi-même tous les frais. »

Frère CHARLES MARIE, Prieur de Chartreuse, Grande-Chartreuse, 14 juillet 1864. — L'envoi de deux flacons que vous m'avez adressés de Rome ayant produit un bon effet, ces bons Pères m'invitent à leur en faire parvenir d'autres. Il me semble que pour le moment une douzaine de flacons suffirait. Vous n'aurez qu'à tirer sur moi pour le remboursement et pour tous les frais. »

Frère CHARLES MARIE, Prieur de Chartreuse, Grande-Chartreuse, 14, Beaux-Arts, Paris.

HYGIÈNE DES FAMILLES.

La Matière médicale vient de s'enrichir d'un produit qui rend de grands services dans les hôpitaux et qui est dû à un praticien distingué.

Les résultats des plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du **Vin du docteur Cabanes (Kina Cabanes)**, la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacto-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on cherche inutilement dans les autres vins médicamenteux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le **KINA-CABANES (VIN DU DOCTEUR CABANES)**, donne au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen

le rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'économie altérée par la *Chlorose, l'anémie*, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec leur cortège de décoloration générale de la peau et de membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux etc.

Le **KINA CABANES** sera toujours pris avec succès par les *jeunes filles chlorotiques*, dans les *perles blanches*, les *perles colorées*, les *faiblesses générales*, les *langueurs d'estomac*, le *manque d'appétit*, l'épuisement prématuré, occasionné soit par l'excès du travail ou des plaisirs, dans l'anémie, l'anémie des voies digestives, et des *organes génito-urinaires*, (surtout chez la femme, l'impuissance chez l'homme), chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement, dans les *maladies de consommation*, *marasme*, *typhoïdisme*, les *névroses*, etc.

Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces multiples.

Ce vin se trouve dans toutes les pharmacies, principalement chez M. COUVREUR, rue Neuve, 20, à Roubaix.

PRIX: 4 fr.; envoi par 6 bouteilles, en adressant un mandat de 20 francs à la Pharmacie L. PIETTE, à Toulouse, et pharmacie centrale de France, Paris. 6954 (C.)

Progrès de Dentaire

Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et sans douleur. Édouard VERBRUGHE, dentiste, breveté de S. M. le Roi des Belges, 8, Roubaix, Roubaix, rue de l'Hospice, 8, Roubaix.

MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière, 4

NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas empiéter la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — Succès garanti.

Voici encore un éloquent témoignage de l'efficacité du **Phosphate de fer de Leray**, docteur en sciences, pour la guérison des pâles couleurs, des maux d'estomac, et de toutes les maladies ayant pour cause l'appauvrissement du sang. Comme toujours il vient des médecins les plus haut placés: « Sa forme liquide lui donne un avantage immense sur la Pilule, il est pour moi supérieur aux préparations iodées. ANNAL, ex-médecin de S. M. le Roi des Belges. »

« De tous les ferrugineux nous n'en connaissons pas qui agisse aussi promptement et aussi favorablement... sans fatigue pour l'estomac. BELLOC, BAUM, FOLLAT et PRÉVOST, médecins des hôpitaux. » — Dépôt à Roubaix, pharmacie COLLIER. 8497

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 30 mars: « Les députés de la gauche faisant partie de la Commission de permanence ont l'intention de demander à la séance de jeudi prochain des explications au gouvernement sur les points suivants: 1° Impunité avec laquelle on laisse certains partis attaquer la constitution du 25 février; 2° Maintien du personnel administratif, et attitude de plusieurs fonctionnaires qui continuent à supprimer les mots « République française » dans les documents officiels; 3° Situation de la presse. »

« Petite bourse du soir 102,37. »

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

AFFAIRES D'ESPAGNE

Bayonne, 29 mars. — Les chefs et officiers carlistes continuent à se présenter à Perpignan en nombre important.

Une scission aurait éclaté entre Saballs et Huguet. Ce dernier refuserait de se soumettre aux ordres de Saballs. Cependant les déflections sont nombreuses.

Madrid, 29 mars. — La démission de M. Castelar, de la chaire qu'il occupait à l'université de Madrid a été acceptée.

ASSASSINAT D'UN VOYAGEUR

Plymouth, 29 mars. — D'après des avis reçus de la Côte Occidentale d'Afrique, un voyageur blanc, dont le nom est inconnu, aurait été assassiné dans l'Afrique Centrale.

LES INSURGÉS DE CUBA

New-York, 29 mars. — Des avis de Cuba annoncent que les insurgés continuent à incendier les propriétés.

Une proclamation du gouverneur général Valmaseda dit que, depuis deux mois, les insurgés ont brûlé quarante plantations et plusieurs villages. Il fait appel à l'union de tous pour sauver la société.

LES MARAUDEURS MEXICAINS

New-York, 29 mars. — Les incursions et les outrages des maraudeurs mexicains ont recommencé dans le Rio-Grande. Un bureau de poste a été pillé et brûlé. Plusieurs fermes ont été ravagées. Le gouvernement américain a ordonné des mesures pour punir les maraudeurs.

COMMERCE

LYON, 25 mars 1875. — SOIRS ET SOIRIERS.

— Quoique les chiffres de la condition se maintiennent et qu'il n'y ait eu de déperdition journalière 10,000 kil., les affaires n'ont pas été bien animées cette semaine; elles se sont bornées, pour les soies, au strict nécessaire. Les soies d'Europe, en bon deuxième ordre, restent toujours les plus offertes et les moins bien tenues. Les soies de Chine courtes de consommation, opérations qui, depuis deux ou trois ans, comme nous l'avons déjà dit, sont largement entrées dans les mœurs de notre fabrication; d'autre part, la production s'écoule par les ventes journalières, mais celles-ci cette semaine ont été assez restreintes, les acheteurs s'étant vu refuser leurs offres pour de

forts en étoffe noire. Comme l'expérience a appris à ces derniers que neuf fois sur dix ils ont pu attendre pour voir les fabricants céder, ils ont préféré quitter notre place en remettant leurs achats à un prochain voyage. L'idée de baisse est logée du reste dans l'esprit de certains acheteurs, principalement dans celui des maisons anglaises qui, pendant ces derniers mois, se sont même résignées à quelques sacrifices pour alléger leurs rayons de soieries; comptant pouvoir les regarnir à de meilleurs prix. Le stock en tissus de soie n'est donc pas en ce moment à Londres, aussi considérable que nos relevés d'exportation pourraient le faire croire, et par conséquent on envisage la situation avec sérénité.

Quelle est la valeur de nos prévisions? C'est une question que l'on commence à se poser, quoique, aux prix où est la soie, une dépréciation sensible ne peut pas à redouter, la récolte dit-elle bonne.

On n'a, quant à présent pour se guider que les minces informations des essais préliminaires dont la signification prophétique est de peu de poids. D'après ces essais, les graines du Japon ont précédé qu'on leur place en attendant d'une manière très-satisfaisante; mais les graines de soie jaunes, dites de pays, auraient subi des échecs plus nombreux qu'en 1874. Le froid, qui se prolonge, retardera certainement les éducations et repoussera peut-être la montée jusqu'à des premiers arrivés. C'est une circonstance qui peut déjouer les pronostics et dont il faut se préoccuper.

La fabrication, qui a achevé ses derniers livraisons de printemps, est tout entière à la préparation de la saison d'automne, elle étudie les nuances et les sortes de tissus qui répondent au goût de la mode. Les nuances onées semblent appelées à prévaloir; mais une autre tendance qui se dégage et qui mérite spécialement d'être notée, c'est la tendance à sortir de l'uni et de l'éternelle facile. Il ne serait pas possible de faire d'emblée un seul dans le façonné, mais on a l'air d'en prendre le chemin graduellement par les dispositions, les rayures, les quadrillés, les variétés de tissus. La laine avait remplacé la soie pour les pardessus de robes; celle-ci ne s'employait plus dans le costume que pour les jupes; il semble que la soie voudrait reprendre un peu sa revanche avec des tissus plus légers, plus souples, agrémentés çà et là de quelques bigarrures. Nous verrons si ses tentatives auront quelque chance d'aboutir; en attendant, il faut leur faire bon accueil et souhaiter qu'elles réussissent.

L'exportation de soieries de toutes sortes, y compris le ruban et la passementerie, s'est élevée pour les deux premiers mois de cette année à 81,508,000 fr., contre 43,929,000 francs pendant la période correspondante de 1874.

Pour les soieries unies, l'exportation monte à fr. 63,713,025; elle était en 1874 à la même époque de fr. 34 millions 1/2 et de 36 millions en 1873.

Voici les principaux pays de destination entre lesquels se répartit cette masse de soieries: 1875 1874

Angleterre 201,308 kilog. 117,000 kilog.

États-Unis 84,258 43,289

Allemagne 135,935

Ces résultats sont superbes et se seraient encore davantage s'ils concordait avec les relevés de la douane anglaise et de la douane des États-Unis. Mais, d'après les états statistiques publiés par ces deux pays, nos exportations de soieries ont subi une diminution au mois de mai par les stationsnaires. L'Angleterre, qui avait reçu de France, en 1874, pendant ces deux mois, pour 860,032 liv. stér., n'a reçu en effet, en 1875, que pour 716,109 liv. stér. Au port de New-York on a constaté une entrée de 4,200,000 dollars en soieries, pour 1875, et de 4,361,923 francs pour 1874. D'où viennent ces contradictions?

Cours officiels de la Bourse

du 27 Mars. 5 h. soir.

Moules de Colas en f. 70 95 Certificat de sortie 77 25